



Programmes des épreuves des concours externes de recrutement des personnels techniques de recherche et de formation

BAP J – Gestion et Pilotage

J1 RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE CLASSE NORMALE

J3.3 Gestionnaire des ressources humaines de classe normale [J4D43]

1. Connaissances de base

1.1 Le système éducatif français

- l'organisation générale du système éducatif
- l'organisation, le fonctionnement, les missions, l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur contribution à l'économie

1.2 Les notions de droit administratif et de finances publiques

- l'organisation administrative: l'union européenne, l'état, les collectivités territoriales, les établissements publics
- les fonctions publiques
- les actes administratifs
- les juridictions administratives
- les notions de déconcentration et décentralisation
- les principes généraux et les évolutions des finances publiques et de la comptabilité publique.

1.3 La communication professionnelle

- les techniques d'expression écrite et orale
- les techniques d'accueil de d'information des publics

1.4 Le poste de travail informatique et bureautique

- les outils bureautiques de base et leurs usages
- les technologies d'information et de la communication
- les techniques de gestion de l'information et de la documentation
- la collecte et le traitement de données

2. Connaissances spécifiques

2.1 Les principes généraux de droit administratif et de droit du travail

- Le statut de la fonction publique d'état, les droits et obligations des fonctionnaires
- Les notions générales sur les contrats de travail

2.2 La gestion des ressources humaines

- La gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
- Les principaux actes de gestion individuels et collectifs
- Les procédures de gestion administrative : recrutement, carrière, mobilité, formation, reconversion, congés, retraite
- La gestion de la paie
- Les agents non titulaires et la résorption de la précarité

2.3 Les relations individuelles et collectives de travail

- Les instances réglementaires (CT, CPE, CAP), la prévention des risques professionnels et le CHSCT, la médecine du travail.
- La politique envers les personnes en situation de handicap

2.4 Les outils en matière de ressources humaines

- Le SIRH, l'entretien professionnel d'évaluation, la fiche de poste, le bilan social, les tableaux de bord